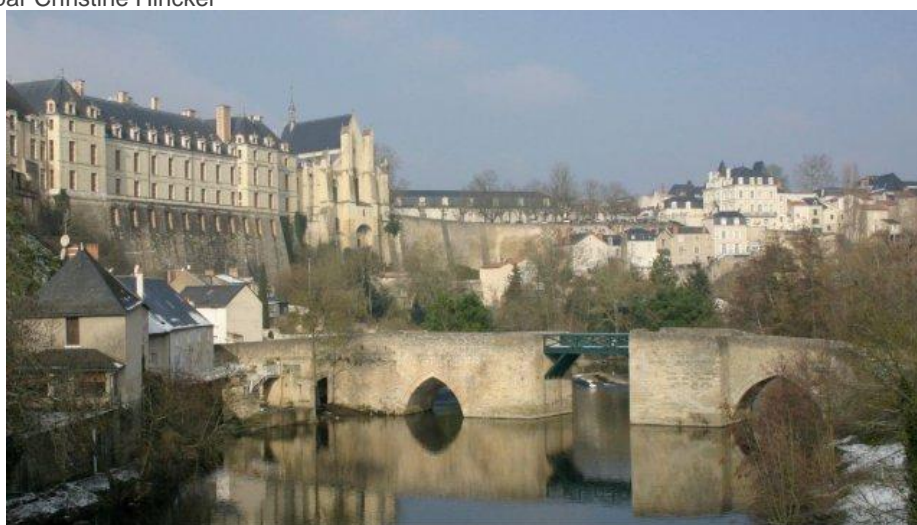


Deux-Sèvres : Thouars lance sa mutuelle santé municipale

FRANCE 3 POITOU-CHARENTES : Près de 300 communes l'ont déjà adopté en France, la ville de Thouars dans les Deux-Sèvres vient de créer sa mutuelle collective communale. "[Ma commune, ma santé](#)" s'adresse aux personnes non salariées, retraités, étudiants, intérimaires, sans emploi...

- Publié le 02/09/2015 par Christine Hinckel



© Ville de Thouars

Au 1er janvier prochain, l'adhésion à une mutuelle-santé sera obligatoire pour tous les salariés. Pour les autres personnes, de plus en plus de communes organisent leur propre mutuelle via leur Centre d'Action Sociale.

Après Loudun dans la Vienne, c'est au tour de Thouars dans le nord des Deux-Sèvres. A Loudun, cette mutuelle a été mise en place depuis huit mois et aujourd'hui 130 familles en bénéficient. La municipalité de Thouars table sur un nombre équivalent d'adhérents.

Contrats avec trois mutuelles

A Thouars, "[Ma commune, ma santé](#)" est une offre collective, gérée par le groupement ACTIOM (action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) qui a négocié des contrats intéressants auprès de trois mutuelles. Ces contrats seront renégociés chaque année pour garantir la meilleure couverture aux meilleurs prix.

Pour obtenir des renseignements :

-Téléphone : 05 64 10 00 48

-La mairie de Thouars

-le site "[Ma commune, ma santé](#)"